

Déclaration de politique générale pour la législature 2024-2030

Mesdames,
Messieurs,

Au lendemain des dernières élections communales qui ont vu l'actuelle majorité confortée, nous serions tentés de résumer cette déclaration de politique générale en quelques mots :

« Gérer notre commune de façon optimale afin de préserver notre cadre de vie »

La commune est le niveau de pouvoir le plus proche du citoyen ; elle bénéficie d'une légitimité démocratique incontestable et de la capacité d'assurer une part des affaires publiques sur son territoire.

Nous devons cependant être conscients que nous vivons dans un contexte de plus en plus difficile et de mouvance ; les moyens mis à notre disposition et les charges sans cesse croissantes ne nous autorisent pas à solutionner seuls toutes les préoccupations de nos concitoyens.

Il nous faudra donc faire preuve de rigueur, d'imagination, de ténacité pour obtenir d'autres niveaux de pouvoir ce à quoi nous pouvons prétendre pour valoriser notre entité.

Voici quelques objectifs et lignes de fond qui guideront notre action.

Aux actions de proximité, nous associerons l'ensemble de la population aux réunions de concertation dans le cadre du Programme Communal de Développement Rural (PCDR), du Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN), du Plan Communal de Mobilité (PCM), du Plan de Cohésion Sociale (PCS), ainsi que de l'Agenda 21 local, en collaboration avec la Fondation Rurale de Wallonie et l'Agence de Développement Local (ADL).

Evidemment, la continuité du service des transports en commun pour les sections isolées ou mal desservies sera assurée.

Sur le plan administratif, nous continuerons nos efforts dans la modernisation des actifs nécessaires ainsi que la réhabilitation du patrimoine pour accueillir au mieux, satisfaire toutes les demandes de la population et assurer une meilleure accessibilité des lieux publics aux personnes à mobilité réduite, suivant les possibilités de ces aménagements.

En matière sportive, nous maintiendrons notre aide au développement et à l'entretien d'infrastructures existantes, afin de garantir à chaque sportif de l'entité de pratiquer un sport dans des conditions optimales. De nouvelles installations spécifiques seront réalisées suivant la demande (pétanque, tennis, centre nautique, plaines intergénérationnelles,...).

En ce qui concerne la famille, politique tournée vers la personne humaine, nous développerons plus encore nos plaines de vacances afin qu'elles s'adressent à un plus large public. Par le biais

du monde associatif, nous insisterons tout particulièrement sur l'animation à destination de la jeunesse.

Nous créerons un centre de jour intergénérationnel en partenariat avec le secteur privé et ce, afin de réaffirmer la personne humaine, centre des préoccupations.

En matière culturelle, nous continuerons comme dans le passé, à fournir des aides techniques aux différentes initiatives et bien sûr à la construction ou à la rénovation de locaux, de salle de spectacles et d'accueil, et à apporter un soutien à la Maison de la Ruralité et à ses activités socio-culturelles.

Nous maintiendrons notre aide aux bibliothèques de Denée et d'Anhée.

En matière d'environnement :

- Incitation au tri sélectif ;
- Encouragement au compostage individuel, familial ;
- Souci de propreté dans la commune ; projet pilote machine de collecte des canettes ;
- PCDN ;
- Panneaux solaires, éclairage public LED, UREBA,...
- Economie d'énergie ;
- Suivi des actions dans le cadre de l'adhésion au plan POLLEC et de la convention avec la Fondation CYRYS pour améliorer les économies d'énergie des bâtiments privés.
- Parc naturel, observatoire ornithologique.

En matière d'enseignement, nous poursuivrons les garderies matin, midi et fin de journée entreprises depuis plusieurs années, ainsi que le maintien d'un service de repas chauds et respectueux de produits locaux et des circuits-courts dans les écoles.

Nous poursuivrons également l'amélioration des infrastructures par la réhabilitation ou la construction d'écoles et veillerons à assurer la sécurité dans et aux abords de celles-ci afin d'offrir aux enfants des conditions d'accueil optimales pour leur permettre d'évoluer à égalité de chance tout en dotant les enseignants d'un environnement de qualité : tout simplement : ***« la promotion d'un enseignement de qualité dans nos écoles rurales ». Encadrement des enseignants pour la gestion de l'ère numérique.***

Dans le domaine de la sécurité, nous ne pouvons que nous intégrer et nous enraciner dans la réforme des services de police tout en maintenant une police de proximité, attentive à la sécurité de nos concitoyens.

La création d'espaces verts, d'aires de délasséments, d'entretien des sentiers afin d'améliorer les conditions de déplacement sont autant de projets qui cadrent avec le bien-être de la population. Ce, par l'installation du plan communal de mobilité.

Dans le domaine des travaux, nous veillerons à l'entretien général de la voirie, des bâtiments communaux, à la promptitude des interventions de sablage, à la restauration et à l'entretien du patrimoine.

En matière d'économie, nous favoriserons l'installation de P.M.E. dans l'entité et encouragerons les initiatives privées, en collaboration avec l'ADL. Nous veillerons également à soutenir le secteur agricole par l'entretien des chemins et l'aide administrative de l'éco-conseil.

Le secteur du tourisme, un des vecteurs économiques de la commune a été doté d'une infrastructure lors d'une précédente législature. Des moyens humains ont été mis à sa disposition. La vitrine de la commune est en place.

Toutes les actions de celui-ci seront menées pour valoriser au maximum les potentialités de la commune.

En matière de logement, nous poursuivrons les actions déjà entamées : poursuivre la collaboration avec l'Agence Immobilière Sociale et réhabiliter les bâtiments communaux en vue de la création de logements de réinsertion avec l'aide de la société de logement « La Dinantaise ».

Nous continuerons à favoriser des synergies entre la commune et le CPAS.

Nous soutiendrons le 2^{ème} PCDR approuvé par le Gouvernement Wallon le 17/12/2017 pour une durée de 10 ans ; PCDR tourné principalement vers la Culture, l'Economie, l'Environnement et le Social (CEES).

Le Collège s'engage à présenter de nouveau un second P.S.T. en temps utile.

Ces défis ne pourront s'envisager qu'en collaboration avec la Région wallonne, la Province, la Communauté Française, l'Etat Fédéral et l'Europe.

Enfin, le budget qui conditionne toutes nos actions devra être maintenu en équilibre. Un volet budgétaire est présenté en annexe de la présente déclaration et fait partie intégrante de ce document.

Nous rechercherons des aides financières de la part des pouvoirs subsidiaires ; ceci en initiant des partenariats.

Voilà brièvement les grands axes de la politique de cette législature, car nous n'avons évidemment pas fait l'inventaire exhaustif de toutes les matières.

Nous vous remercions.

Volet budgétaire :

- Restauration de sites à valeur patrimoniale et d'éléments du petit patrimoine avec valorisation touristique : 30.000 €, 70 % de subsides.
Projet citoyen qui sera porté par la Commission Locale de Développement Rural (CLDR), la Commission Consultative en Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM) et le Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN).
- Aménagement de l'ancienne ligne de tram entre Bioul et le RAVeL de la Molinee (Warnant) afin d'en faire une voie lente de liaison : 800.000 €, 80 % subsides.
Lien avec le PCM et le PCDN.
- Actualisation et relance du Plan Communal de Mobilité : 40.000 €, 75 % de subsides.
Projet porté par la commune, confié à un bureau d'études et suivi par le SPW. L'ancrage local est assuré par la CLDR et la CCATM.
- Initiation d'une démarche de création d'un Parc Naturel autour de la Molinee : 200.000 €/annuel, le taux de la subvention annuelle est fixé à maximum 80 % des coûts.
Projet porté par le pouvoir politique. En lien avec l'ADL, le PCDN, la CCATM et la CLDR.
- Création d'un centre multi-services intergénérationnel sur le site de l'ancienne école de la Communauté Française à Anhée : 3.000.000 €, subvention de 80 % pour la part communale.
Projet porté par la commune en lien avec le SPAF.
- Construction d'une halle couverte près de la Place d'Anhée pour accueillir des marchés, foires de terroir et toute autre activité économique : 900.000 €, 80 % de subsides.
Projet porté par la commune et l'ADL.
- Aménagement du site de l'ancien camping d'Anhée en espaces conviviaux, multifonctionnels et intergénérationnels (Phase 2) : 2.500.000 €, 80 % de subsides.
- Enseignement : école de Warnant : réhabilitation et aménagement : 500.000 €, 88 % de subsides.
- Sports : entretien et aménagement des installations sportives en fonction des besoins : +- 240.000 €.
Eclairage des terrains de football d'Anhée et de Denée : 75.000 €, 75 % de subsides.
Châssis : 100.000 €.
Plaines de jeux : 40.000 €.
Entretien des infrastructures sportives : 240.000 €, 75 % suivant les dossiers.
- P.I.C. (voiries, bâtiments,...)
2019-2021 : 800.000 €, 60 % de subsides.
2022-2024 : 800.000 €, 60 % de subsides.
- Remplacement de l'éclairage public actuel par du LED : 70.000 €/annuel.
- Entretien annuel en fonction des besoins des voiries, bâtiments communaux, des bâtiments du culte et des écoles.